

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Jeudi 7 mai 2020

L'an deux mil Vingt le Sept Mai à 9 heures 30

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance monsieur Christophe TABARY est désigné à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Olivier TABOUREUX, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, Monsieur André COËT, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Frédéric GAMBLIN, Monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Dominique Leroy suppléant (de monsieur Daniel NEDONCHEL), monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, , Monsieur Noël VERSCHAEVE, madame Nathalie ROLLAND, monsieur Pierre MICHELINO, monsieur Marcel DUFOUR (suppléant de monsieur Serge COURTOIS), monsieur Jean-Pierre SENECHAL, monsieur Dominique CORDIER, monsieur Philippe DESIREST, madame Marie-Claude DEVILLERS, monsieur Didier LEBESGUE, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, Madame Anne FUMERY, madame Jacqueline FONTAINE, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Alain ROUSSELLE, Monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, monsieur Serge DACHON (suppléant de monsieur Sylvain FRENOY), monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Laurent DELAERE, Monsieur Mamadou LY, monsieur Philippe VIBERT, monsieur Christophe GASPART, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Grégory PALANDRE, monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Medhi RAHOU, madame Nathalie KABILE, monsieur Antoine SALITOT.

monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, monsieur Gilles DEGROOTTE, monsieur Christian SADOWSKI, madame Elisabeth LESURE, madame Nicole WISSOTZKY, monsieur Jean-Louis CHATELET, monsieur Laurent SAULNIER, madame Florence ITALIANI, monsieur Denis NOGRETTE, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Ada DJENADI, madame Nathalie BERTOIS, madame Béatrice PERNIER, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur Thibaud VIGUIER, madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB, Madame Aissé TRAORE, Monsieur Benoit MIRON, monsieur Frédérique BONAL, Elodie BAPTISTE

Monsieur Robert CHRISTIAENS représentée par madame Nathalie KABILE ;
Madame Béatrice LEJEUNE représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN,
Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS représentée par monsieur Alain DRUJON,
Monsieur Hubert PROOT représenté par monsieur Jean-Jacques DEGOUY
Monsieur Claude POLLE représenté par monsieur Olivier TABOUREUX,
Monsieur André DUTHOIT représenté par monsieur Dominique CORDIER,
Monsieur Jacques BILLORE représenté par monsieur Gérard HEDIN,
Monsieur Erik MULLOT représenté par monsieur Hubert VANYSACKER,
Madame Nelly DEBRYE représentée par madame Caroline CAYEUX,
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Charles LOCQUET,
Madame Françoise BRAMARD représentée par monsieur Jacques DORIDAM,
Madame Corinne CORILLION représentée par madame Fatima ABLA,
Monsieur Yves SAJOT représenté par madame Claudine GEOFFROY,
Monsieur Régis LANGLET représenté par monsieur Dominique DEVILLERS,
Monsieur Joël LIONNET représenté par monsieur Gilles BOITEL,
Madame Guylaine CAPGRAS représentée par madame Martine DELAPLACE,
Madame Cécile PARAGE représenté par monsieur Jean-Paul CORDIER,
Monsieur David NEKKAR représenté par monsieur Jean-Marie DURIEZ,
Monsieur Mohrad LAGHRARI représenté par monsieur Antoine SALITOT,

Date de la convocation : le 30 avril 2020 - Date d'affichage : le 14 mai 2020

Nombre de présents : 58

Nombre de votants : 77

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 7 mai 2020 à 9 h 30 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Modalités de réunion du conseil communautaire en présentiel et à distance

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** les modalités de réunion du conseil communautaire en présentiel et à distance conformément à l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

1 - Économie- subvention - création d'un fonds d'aides aux entreprises - plan d'urgence Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le plan de soutien d'aides pour les entreprises touchées par les conséquences du Covid19 , qui se décline en 4 aides cumulatives :

- **Un fonds de secours d'extrême urgence** : il permettrait d'accompagner les entreprises, qui n'ont pas encore pu mettre en place les différents dispositifs gouvernementaux.

L'aide : subvention de 500 euros par entreprise de moins de 10 salariés sous forme d'heures d'expertises (5 heures) pour un diagnostic, un accompagnement à la mise en place des dispositifs gouvernementaux, et de mesures RH spécifiques au Covid).

- **Un kit de redémarrage** : il doit permettre aux entreprises de moins de 25 salariés d'avoir un conseil et un appui dans la mise en place des recommandations sanitaires gouvernementales par fiche métiers (organisation matérielle, logistique et RH) mais également une aide financière dans l'achats de matériels liés au Covid19.

L'aide : 1 000 euros par entreprise : 5 heures d'accompagnement (500 euros) + une subvention de 50 % sur l'acquisition d'équipements de protection individuelle « Covid » plafonnée à 500 euros.

- **Un fonds de soutien territorial** : il est complémentaire au fonds de solidarité de l'Etat et permet d'intervenir auprès des dirigeants n'ayant pu bénéficier du fonds solidarité Etat. Cette aide prendra la forme d'une subvention de 1 500 euros par entreprise versée une seule fois.

- **Un fonds d'accélération de la relance** : il s'agit un dispositif de prêt affecté à la fois à de la trésorerie mais aussi à de l'investissement notamment sur des orientations stratégiques des entreprises mais aussi du territoire. Ce fonds sera mis en place dès la rentrée prochaine.

L'ensemble de ces mesures bénéficiera d'une enveloppe de 3 000 000 euros répartis comme suit :

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'allouer une enveloppe de 3 000 000 euros d'aides pour les entreprises touchées par les conséquences du Covid19 répartie comme suit :

Aides	Montants en euros
Fonds de secours d'extrême urgence	300 000
Kit de redémarrage	600 000
Fonds de soutien territorial	600 000
Fonds d'accélération de la relance	1 500 000
Total	3 000 000

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

2 - Économie- convention de délégation exceptionnelle de compétence par la Région Hauts- de France à la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour le fonds d'aides aux entreprises

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention de délégation exceptionnelle de compétence par la Région Hauts-de France à la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour le fonds d'aides aux entreprises afin d'accompagner les entreprises touchées par les conséquences du Covid19

3 - Économie- convention de délégation de gestion du fonds d'aides aux entreprises - plan d'urgence Beauvaisis à Initiative Oise Ouest

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder le versement d'une enveloppe de 3 000 000 euros à l'association Initiative Oise Ouest pour gestion pour le compte de la communauté d'agglomération du Beauvaisis du fonds d'aides aux entreprises touchées par les conséquences du Covid19 ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

4 - Finances - budget principal - décision modificative 2020

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** la décision modificative 2020 du budget principal de l'agglomération du Beauvaisis arrêtée comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	187 000,00 €	
virement section d'investissement	- 187 000,00 €	
Total :	- €	- €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	3 000 000,00 €	
virement section d'investissement		- 187 000,00 €
recours à l'emprunt		3 187 000,00 €
Total :	3 000 000,00 €	3 187 000,00 €

5 - Administration générale - personnel - tableau des effectifs - ajustement

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'ajustement du tableau des emplois de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour les motifs suivants :

- modification de grades suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite ;
- création d'emploi (nouveaux besoins des services).

6 - Environnement - eau potable - convention de délégation de la compétence eau potable

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les termes des conventions de délégation de la compétence eau potable avec les communes de Beauvais, Bresles, Crèvecœur-le-Grand, Francastel, Rotangy, Nivillers et Haudivillers ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer ces conventions et toutes les pièces relatives ou en lien avec ces conventions.

7 - Environnement - assainissement - fixation d'un tarif d'analyse pour l'accueil des matières de vidange

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président à signer les conventions de réception des matières de vidange et toutes les pièces relatives ou en lien avec ces conventions ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le tarif de 109,20 € TTC, pour la prise en charge de l'analyse des matières de vidange à chaque dépotage.

8 - Equipements culturels - Conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - Demande de modification de la grille tarifaire et du quotient familial 2020-2021

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la modification de la grille tarifaire et du quotient familial 2020-2021 du conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental à compter du 1^{er} juin 2020 afin de simplifier et d'adapter la grille actuelle à l'évolution des pratiques, la tarification sociale est renforcée afin d'ouvrir l'accès du conservatoire aux familles les plus modestes.

9 - Equipements culturels - école d'art du Beauvaisis - nouvelle grille tarifaire

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la nouvelle grille tarifaire de l'école d'art du Beauvaisis pour la rentrée scolaire 2020-2021 :

- une revalorisation globale des droits d'inscription d'environ 1% et d'autre part, l'instauration d'un quotient familial pour l'inscription des étudiants en classe préparatoire afin de se mettre en conformité avec le renouvellement de l'agrément du Ministère de la culture sur les 5 prochaines années.

- le quotient familial appliqué sera calculé selon le revenu imposable des familles et proposera un barème progressif réparti en cinq tranches ».

- parallèlement à l'offre tarifaire, sera intégrée une clause particulière sur le remboursement des usagers pour des motifs spécifiques (maladie grave, déménagement hors département ou intégration d'une école supérieure d'art pour la classe préparatoire ou non-obtention du baccalauréat pour l'inscription en classe préparatoire) sur présentation d'un justificatif et la retenue de 35 € de frais de dossier.

La séance est levée 10 heures 55

Fait à Beauvais le 7 mai 2020

Pour extrait conforme,

La présidente

A blue ink signature of Caroline Cayeux is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté d'Agglomération du Beauvaisis' and the number '62'.

Caroline CAYEUX